

Résultat d'apprentissage général n° 3

SÉCURITÉ

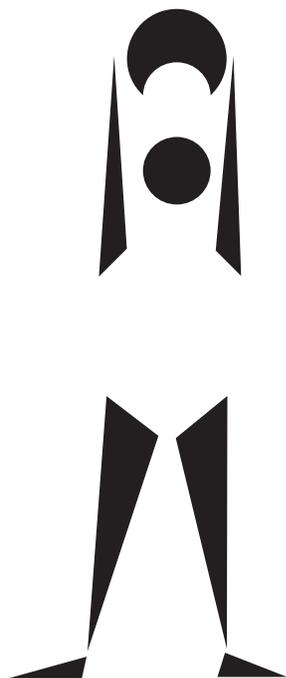




Tableau synthèse de Sécurité

L'élève doit être capable de se comporter de manière sécuritaire et responsable en vue de gérer les risques et de prévenir les blessures lors de la pratique d'activités physiques ainsi que dans la vie quotidienne.

		<i>Connaissances</i>		<i>Habiletés</i>	
<i>Lettre</i>	<i>Domaine</i>	<i>Sous-domaines</i>		<i>Indicateurs d'attitudes</i>	
A	Gestion des risques liés à l'activité physique	<ol style="list-style-type: none"> Mesures de sécurité Sécurité pendant l'effort Tenue vestimentaire Matériel et installations Activités pratiquées hors du milieu habituel 		<p>L'élève doit :</p> <ol style="list-style-type: none"> 3.1 Se montrer soucieux de sa sécurité et de celle des autres. 3.2 Faire preuve du sens des responsabilités quand vient le temps de respecter les règles assurant sa sécurité et celle des autres. 	
	Sécurité pour soi-même et pour les autres	<ol style="list-style-type: none"> Sensibilisation à la sécurité dans la société en général Sensibilisation à la sécurité dans l'environnement Prévention et traitement des blessures Assistance et services Prévention de la violence Sécurité personnelle et exploitation sexuelle 			
A	Apprentissage et application des règles de sécurité relatives à l'activité physique et à un mode de vie sain	<ol style="list-style-type: none"> Activité physique Premiers soins 			



Tableau synoptique du résultat d'apprentissage général n° 3 — Sécurité

		<i>Sous-domaines</i>										
		M	1	2	3	4	5	6	7	8	S1	S2
<i>Connaissances</i>	<i>Domaine A</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>Habiletés</i>	<i>Domaine B</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>										
		<input type="checkbox"/>										
		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<i>Domaine A</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	<i>Domaine B</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

éveil acquisition ou développement maintien



Résultat d'apprentissage spécifique

C.3.5.A.1 L'élève sera apte à :

Manifester une bonne compréhension des règles de sécurité (p. ex. attendre son tour, maintenir une distance sécuritaire, tenir compte de la diversité des capacités) **alors qu'il aide d'autres personnes à pratiquer des formes habituelles ou modifiées d'activité physique.**

Suggestions pour l'enseignement

Règles de sécurité

- Organiser diverses activités et jeux durant l'année. Consulter les suggestions d'activités dans la section **Motricité**. Demander aux élèves de nommer les règles de sécurité dont ils doivent tenir compte.

Liens curriculaires :

Voir FL1 : RAS CO8; FL2 : RAS PO1.

Suggestions pour l'évaluation

Observation : Règles de sécurité

- Avant chaque activité, demander aux élèves de nommer les règles de sécurité à respecter. Noter si les élèves sont capables de fournir ou non un certain nombre de réponses correctes en fonction du contexte ou de l'activité.

Remarques pour l'enseignant

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la sécurité, consulter les *Lignes directrices sur la sécurité en éducation physique dans les écoles manitobaines*.

RESSOURCES SUGGÉRÉES



ASSOCIATION DES ENSEIGNANTS ET DES ENSEIGNANTES EN ÉDUCATION PHYSIQUE. *Lignes directrices sur la sécurité en éducation physique dans les écoles manitobaines*, Winnipeg, l'Association, 1997.

ÉDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE MANITOBA. *Français langue première, 5^e année, programme d'études : document de mise en œuvre*, Winnipeg, Division du Bureau de l'éducation française, 1997. (DREF P.D. 448 FL1 P964 5e)

ÉDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE MANITOBA. *Français langue seconde – immersion, 5^e année, programme d'études : document de mise en œuvre*, Winnipeg, Division du Bureau de l'éducation française, 1998. (DREF P.D. 448 FL2 P964 5e)

SEIDENTOP, Daryl. *Apprendre à enseigner l'éducation physique*, Montréal, Gaëtan Morin, 1993.

3. Sécurité



Résultat d'apprentissage spécifique

C.3.5.A.2 L'élève sera apte à :

Manifester une bonne compréhension des techniques (p. ex. maintenir la position d'étirement plutôt que d'y aller par coups; prendre la bonne position; ne pas forcer les articulations au-delà de leur amplitude normale) **applicables à des exercices d'étirement déterminés** (p. ex. étirement des mollets, étirement modifié du coureur de haies, rotation des bras) **lors de l'échauffement et de la récupération.**

Suggestions pour l'enseignement

Échauffement et récupération

- Demander aux élèves de diriger, à tour de rôle, les étirements de l'échauffement et de la récupération du RAS C.2.5.C.3.
- S'assurer qu'ils utilisent les techniques suivantes :
 - S'étirer lentement;
 - Maintenir la position d'étirement de 10 à 30 secondes plutôt que d'y aller par coups;
 - Prendre la bonne position;
 - Ne pas forcer les articulations au-delà de leur amplitude.
- Consulter les suggestions d'activités dans la section **Motricité**.

Liens curriculaires :

Voir FL1 : RAS CO3; FL2 : RAS PO1.

Suggestions pour l'évaluation

Observation : Échauffement et récupération

- À la suite des exercices d'étirement lors de l'échauffement et de la récupération, cocher sur une liste de vérification (voir l'annexe 30), s'il y a lieu, les éléments suivants :

Critères d'évaluation	Oui	Non	Commentaires
L'élève maintient la position d'étirement de 10 à 30 secondes.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
L'élève prend la bonne position.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
L'élève ne force pas ses articulations au-delà de leur amplitude.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
L'élève corrige, au besoin, ses pairs.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	



Voir l'annexe 30 : Étirements d'échauffement et de récupération – Grille d'évaluation.

Remarques pour l'enseignant

Afin d'assurer la sécurité des élèves et de mieux planifier le choix des étirements et des ressources propres à une leçon, l'enseignant devrait consulter à l'avance les renseignements les plus récents sur les exercices contre-indiqués.

RESSOURCES SUGGÉRÉES



CONDITION PHYSIQUE CANADA. *Idées géniales : jeux et activités conçus par les jeunes, pour les jeunes*, Ottawa, Condition physique et Sport amateur, 1990. (DREF 796.1 C745i)

ÉDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE MANITOBA. *Français langue première, 5^e année, programme d'études : document de mise en œuvre*, Winnipeg, Division du Bureau de l'éducation française, 1997. (DREF P.D. 448 FL1 P964 5e)

ÉDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE MANITOBA. *Français langue seconde – immersion, 5^e année, programme d'études : document de mise en œuvre*, Winnipeg, Division du Bureau de l'éducation française, 1998. (DREF P.D. 448 FL2 P964 5e)

KURTZ, Bernhard, et Michèle BOZET. *Le stretching*, Aartselaar, Chantecler, 1990. (DREF 613.71 K96s)



Résultat d'apprentissage spécifique

C.3.5.A.3 L'élève sera apte à :



Donner les raisons pour lesquelles la pratique de l'activité physique nécessite une tenue vestimentaire adéquate (p. ex. sécurité, confort, liberté de mouvements, hygiène corporelle).

Suggestions pour l'enseignement

Enquête sur la sécurité

- Demander aux élèves de questionner des élèves plus âgés ou des membres de leur famille sur les raisons pour lesquelles il est important de porter des vêtements et des chaussures adéquates pour les activités sportives que l'on pratique. Voici des exemples de questions :
 - *Quels sports ou activités pratiquez-vous? (p. ex. le hockey, la ringuette, le cyclisme, le conditionnement physique, le soccer, la gymnastique)*
 - *De quelle façon devriez-vous vous habiller pour faire du sport? Pourquoi?*
 - *Quel équipement devez-vous porter pour pratiquer ce sport ou cette activité?*
 - *Pourquoi cet équipement est-il important?*
- Inviter les élèves à remplir un tableau semblable à celui ci-dessous à l'annexe 31, Tenue vestimentaire – Sondage.

Activité	Tenue vestimentaire ou équipement	Pourquoi?
Vélo	Casque	
Gymnastique	Maillot	
Hockey	Gants	
Patin artistique	Vêtements serrés	
Jogging	Vêtements propres après l'activité	



Voir l'annexe 31 : Tenue vestimentaire – Sondage.

Remarques pour l'enseignant

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la sécurité, consulter les *Lignes directrices sur la sécurité en éducation physique dans les écoles manitobaines*.

RESSOURCES SUGGÉRÉES



ASSOCIATION DES ENSEIGNANTS ET DES ENSEIGNANTES EN ÉDUCATION PHYSIQUE. *Lignes directrices sur la sécurité en éducation physique dans les écoles manitobaines*, Winnipeg, l'Association, 1997.



Résultat d'apprentissage spécifique

C.3.5.A.4 L'élève sera apte à :

Élaborer des lignes directrices et adopter des comportements en vue de se protéger contre les dangers liés à l'utilisation du matériel et des installations (p. ex. objets en saillie, état du plancher, utilisation des tapis lors des activités comprenant des sauts et des réceptions au sol).

Suggestions pour l'enseignement

Pleins feux sur la sécurité

- Avant toute activité, faire un remue-méninges avec les élèves pour trouver des lignes directrices et adopter des comportements en vue de se protéger des dangers et des risques liés à l'utilisation de l'équipement et des installations.
- Poser des questions en vue d'une discussion :
 - *Comment pouvez-vous vous protéger pendant certaines activités?*
 - *Comment pouvez-vous protéger les autres?*
 - *Nommez certaines règles de sécurité qu'il faut respecter pour assurer la sécurité de tout le monde.*

Variante :

Demander aux élèves de fabriquer des affiches qui fournissent des lignes directrices et illustrent des comportements qui ont trait à la sécurité, par exemple en ce qui concerne les objets en saillie, l'état du plancher et l'utilisation des tapis lors des activités comprenant des sauts et des réceptions au sol.

Règles de sécurité

- Établir les règles de sécurité avec les élèves avant de commencer une activité. Consulter les suggestions d'activités dans la section **Motricité**. Après l'activité, demander aux élèves d'évaluer leur capacité de jouer de façon sûre.

Liens curriculaires :

Voir FL1 : RAS CO6 et CO8; FL2 : RAS PO1 et PO4.

Suggestions pour l'évaluation

Observation : Règles de sécurité

- Inviter les élèves à noter dans leur carnet de bord, en se fondant sur les lignes directrices et les comportements établis en fonction de l'activité physique, s'ils ont pu ou non suivre les règles de sécurité et pourquoi.

Remarques pour l'enseignant

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la sécurité, consulter les *Lignes directrices sur la sécurité en éducation physique dans les écoles manitobaines*.

RESSOURCES SUGGÉRÉES



ASSOCIATION DES ENSEIGNANTS ET DES ENSEIGNANTES EN ÉDUCATION PHYSIQUE. *Lignes directrices sur la sécurité en éducation physique dans les écoles manitobaines*, Winnipeg, l'Association, 1997.

ÉDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE MANITOBA. *Français langue première, 5^e année, programme d'études : document de mise en œuvre*, Winnipeg, Division du Bureau de l'éducation française, 1997. (DREF P.D. 448 FL1 P964 5e)

ÉDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE MANITOBA. *Français langue seconde – immersion, 5^e année, programme d'études : document de mise en œuvre*, Winnipeg, Division du Bureau de l'éducation française, 1998. (DREF P.D. 448 FL2 P964 5e)

RUSSEL, Keith, Gene SCHEMBRI et Tom KINSMAN. *Gymnastique fondamentale*, Toronto, Ruschkin Publishing, 2001.



Résultat d'apprentissage spécifique

C.3.5.A.5a L'élève sera apte à :

Manifester une bonne compréhension des dangers propres à des formes déterminées d'activité physique pratiquées hors du milieu habituel (p. ex. course à pied, cyclisme, toboggan ou luge, planche à neige, ski, patin à roues alignées).

Suggestions pour l'enseignement

Lien curriculaire

- Organiser des activités qui se rapportent au RAS H.1.5.C.1. Discuter avec les élèves des risques inhérents à cette activité.

Pensons sécurité

- Demander aux élèves de choisir une nouvelle activité et de fabriquer une affiche qui comporte des conseils de sécurité pour cette activité.

Sorties scolaires

- Demander aux élèves de recenser les risques lors de sorties à l'extérieur du terrain de l'école.

Boule de neige

- Lors de la session de récupération, demander aux élèves de s'asseoir en cercle. Lancer un ballon à un élève qui doit alors décrire une consigne de sécurité de l'activité physique pratiquée. Donner à chaque élève le tour de répondre au cours de quelques leçons.

Variantes :

Après avoir répondu, l'élève quitte le cercle pour aller se changer.

Répondre en petit groupe et le « chef » note les réponses.

Suggestions pour l'évaluation

Observation : Pensons sécurité

- À la suite de la création d'affiches de sécurité pour l'activité de leur choix, noter sur une liste de vérification si les élèves comprennent ou non les dangers et les risques associés à certaines formes d'activité physique pratiquées hors du milieu habituel, par exemple la course à pied, le cyclisme, le toboggan ou la luge, la planche à neige, le ski, le patin à roues alignées.

Remarques pour l'enseignant

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la sécurité, consulter les *Lignes directrices sur la sécurité en éducation physique dans les écoles manitobaines*.

Pour chaque activité proposée par les élèves, faire un remue-méninges sur les précautions à prendre. Encourager les élèves à faire une recherche sur la sécurité relative au sport ou à l'activité en question.

RESSOURCES SUGGÉRÉES



ALBERTA LEARNING, Direction de l'éducation française. *Cours, saute, lance ... et vas-y! : Guide d'enseignement, De la maternelle à la 12^e année*, Edmonton, le Ministère, 2000.

ASSOCIATION DES ENSEIGNANTS ET DES ENSEIGNANTES EN ÉDUCATION PHYSIQUE. *Lignes directrices sur la sécurité en éducation physique dans les écoles manitobaines*, Winnipeg, l'Association, 1997.

IGUCHI, Bryan. *Le snowboard : le guide des jeunes passionnés*, Montréal, Libre expression, 1998.
(DREF 796.9 I24s)

SARIG, Roni. *Absolument tout sur le vélo : choisir, acheter, entretenir, équiper, pratiquer : un guide vraiment complet sur le vélo passion*, Paris, First, 2000. (DREF 796.6 S245a)



Résultat d'apprentissage spécifique

C.3.5.A.5b *L'élève sera apte à :*



Énoncer les règles de sécurité aquatiques (p. ex. porter un gilet de sauvetage, apprendre à nager, savoir interpréter les symboles, suivre les étapes prescrites en cas d'urgence) **et décrire les dangers propres aux activités aquatiques** (p. ex. natation, navigation de plaisance).

Suggestions pour l'enseignement

Conférencier

- Inviter un conférencier d'un organisme comme la Croix-Rouge ou l'Ambulance Saint-Jean.
Variante :
Si un conférencier n'est pas disponible, discuter (faire un remue-méninges) des règles de sécurité, des dangers et des pratiques qui ont trait aux activités aquatiques. Demander aux élèves d'écrire leurs idées (réponses) sur une pancarte ou au tableau. Cette pancarte pourrait rester affichée au gymnase ou dans la salle de classe.
- Discuter des règles de sécurité qu'il faut respecter pour éviter les dangers propres à la natation et à la navigation de plaisance.

Note :

S'assurer que les élèves comprennent l'importance de

- porter un gilet de sauvetage;
- apprendre à nager;
- savoir interpréter les symboles;
- suivre les étapes prescrites en cas d'urgence;
- obtenir la permission d'un adulte avant de pratiquer certaines activités aquatiques;
- se renseigner sur les conditions météorologiques locales (p. ex. rivière en crue, orage).

Remarques pour l'enseignant

Le site Web de la Croix-Rouge traite de sécurité aquatique dans son programme de natation. Ce dernier comprend trois catégories :

- La préparation : quand et où nager ou naviguer, comment conserver sa chaleur, quand et où aller sur la glace;
- La prévention : les cours de natation, les vêtements de flottaison;
- La survie : l'utilisation des objets flottants comme appui, le secours médical d'urgence.

RESSOURCES SUGGÉRÉES



AMBULANCE SAINT-JEAN AU CANADA. [En ligne], <http://www.sja.ca/french/>, (janvier 2003).

ASSOCIATION DES ENSEIGNANTS ET DES ENSEIGNANTES EN ÉDUCATION PHYSIQUE. *Lignes directrices sur la sécurité en éducation physique dans les écoles manitobaines*, Winnipeg, l'Association, 1997.

CROIX-ROUGE CANADIENNE. [En ligne], *Bienvenue à la Croix-Rouge canadienne*, 1999-2003, <http://www.croixrouge.ca/article.asp?id=6>, (janvier 2003).

CROIX-ROUGE CANADIENNE. *Sécurité aquatique*, [En ligne], 1999-2003, <http://www.croixrouge.ca/article.asp?id=000892>, (janvier 2003).



Résultat d'apprentissage spécifique

C.3.5.B.1 *L'élève sera apte à :*

Examiner les préoccupations de la population dans le domaine de la sécurité, notamment celles qui sont véhiculées par les médias, au sujet des voies publiques, de la circulation automobile, du transport en autobus, des véhicules récréatifs et des endroits sans surveillance.

Suggestions pour l'enseignement

Préoccupations

- À partir d'un film comme *Je ne fais pas l'idiot en tant que piéton* ou d'une affiche comme *Au volant l'alcool et la vitesse tuent*, poser des questions aux élèves pour faire ressortir les préoccupations de la population dans le domaine de la sécurité routière, par exemple :
 - le non-respect des feux rouges;
 - la conduite en état d'ébriété;
 - le non-respect des panneaux de signalisation (arrêt, vitesse);
 - les excès de vitesse (y compris lorsque les conditions météorologiques ou de route ne sont pas bonnes);
 - la conduite distraite (téléphone portable, nourriture);
 - le fait de ne pas porter la ceinture de sécurité, le casque protecteur ou le gilet de sauvetage;
 - le non-respect des règles élémentaires de prudence (p. ex. pour monter ou descendre d'un autobus scolaire ou pour l'évacuer; pour conduire une motoneige).
- Faire un tableau des responsabilités des conducteurs (d'automobiles, d'autobus, de véhicules récréatifs) et un tableau des responsabilités des piétons (particulièrement les enfants) et de la population en général. Faire ressortir les points communs (p. ex. tout le monde est tenu de respecter les règles; on est tous responsables de nos choix et de nos décisions; les conséquences du non-respect des règlements peuvent être très graves).
- Demander aux élèves, en équipes, de créer une affiche ou un dépliant à l'intention des conducteurs sur la sécurité des piétons.
- Former des équipes de 2 ou 3 élèves. Leur demander de préparer une saynète à l'intention des piétons (particulièrement des enfants) sur la nécessité de respecter les règles de la sécurité routière (p. ex. autobus scolaire; respect des panneaux de signalisation; conduite à bicyclette, en motoneige; à pied).
- Discuter en groupe de l'importance de tenir compte des préoccupations de la population dans le domaine de la sécurité.
- Poser les questions suivantes en vue d'une discussion :
 - *Quelles devraient être vos préoccupations à titre de piétons?*
 - *De quelles façons pourriez-vous prévenir les accidents ou en réduire le risque?*

Endroits sans surveillance

- À partir de films comme *La sécurité des enfants* et *Ça fait clic : Youppi et la protection des enfants* ou d'une histoire comme *Randonnée en vélo*, demander aux élèves de nommer des préoccupations de la population (véhiculées par les médias) dans le domaine de la sécurité dans les endroits sans surveillance.
- Proposer aux élèves de découper des articles de journaux sur le sujet. Discuter de chaque exemple et poser des questions du genre :
 - *De quelles façons aurait-on pu prévenir l'incident?*
 - *Quels moyens pourriez-vous utiliser pour assurer votre sécurité dans les endroits sans surveillance?*
- Organiser les réponses à l'aide d'un organigramme (voir *Le succès à la portée de tous les apprenants*, p. 6.51).

Suggestions pour l'enseignement (suite)

- Faire des équipes de deux. Inviter les élèves à créer des pancartes ou à préparer des saynètes (p. ex. pour une campagne de sensibilisation à l'école) sur des stratégies qui pourraient être utiles, comme :
 - demeurer avec un ami;
 - prévenir un parent où l'on s'en va;
 - ne jamais s'approcher d'un étranger;
 - s'éloigner si on se sent mal à l'aise;
 - s'affirmer et dire « non ».
- Encourager les élèves à discuter avec leurs parents de la sécurité dans les endroits sans surveillance et à dresser, avec leur aide, une liste des règles de sécurité qui pourraient les guider.

Recherche dans les médias

- Demander aux élèves de recueillir des articles de journaux, de sites Web et de revues ayant trait aux accidents. Monter les articles sur une feuille de papier blanc et utiliser le reste de l'espace pour inscrire ce qui semble être la cause de l'accident et ce que l'on aurait pu faire pour le prévenir.

Hors chemin

- À l'aide de la stratégie d'apprentissage coopératif « Jigsaw » (voir *Le succès à la portée de tous les apprenants*, p. 5.11), demander à chaque groupe de produire une liste de préoccupations particulières dans le domaine de la sécurité ayant trait à des véhicules de plaisance (p. ex les embarcations, les véhicules tous terrains, les motoneiges, les motocyclettes, les appareils nautiques) et de les noter dans un tableau à trois colonnes :

Préoccupations	Que pourrait-il arriver?	Comment prévenir les accidents?

Suggestions pour l'évaluation

Observation : Préoccupations de la population

- Inviter les élèves à réfléchir aux préoccupations dans le domaine de la sécurité. Noter sur une fiche anecdotique s'ils sont capables de compléter ou non les phrases suivantes dans leur journal :
 - *À l'avenir, je...*
 - *J'aimerais que plus de personnes...*
 - *Si seulement nous pouvions tous...*
 - *La prochaine fois que je...*
 - *Pour assurer ma sécurité, il est très important que je...*
- Inviter les élèves à énumérer au moins deux préoccupations relatives à la sécurité dans chacune des quatre catégories suivantes, et noter sur une liste de vérification si les élèves peuvent le faire :
 - Circulation de la route;
 - Transport par autobus;
 - Véhicules de plaisance;
 - Endroits non surveillés.

Remarques pour l'enseignant

Être sensible au fait que des élèves pourraient connaître quelqu'un qui a été grièvement blessé ou même qui est mort dans un accident.

Discuter du fait que, dans certains cas, même si on est prudent et que l'on prend toutes les précautions nécessaires, on peut se faire blesser en raison de matériel défectueux. Cela ne veut pas dire que l'on doit constamment vivre dans la crainte, mais il s'agit d'être vigilant et de suivre certaines règles de base pour prévenir les blessures. Il faut également développer des stratégies de prise de décisions et de résolution de problèmes à l'égard de diverses situations.

Consulter les règles de sécurité relatives aux terrains de jeu dans la revue *Consensus*. Consulter les règles de sécurité relatives à la sécurité routière, aux sports et à la vie active dans le site Web du Conseil canadien de la sécurité.

RESSOURCES SUGGÉRÉES



Ça fait clic : Youppi et la protection des enfants [enregistrement vidéo], réalisé par Claude Boucher, Montréal, Sonovision : Inter-Tel Images, 1985, 1 vidéocassette, 12 min. (DREF BSWT/V5507)

CONSEIL CANADIEN DE LA SÉCURITÉ. *Les sports et la vie active*, [En ligne], 2002, <http://www.safety-council.org/CCS/sujet/sport/sportsf.htm>, (décembre 2002).

Consensus, vol. 25, n^o 4, juillet/août 1998.

Distances d'arrêt et ceintures de sécurité [enregistrement vidéo], réalisé par Le Groupe Propulsion, Calgary, 1991, 1 vidéocassette, 18 min. (DREF JYWD/V4492)

DYOTTE, Guy. *Jouffou et la sécurité à bicyclette*, Saint-Laurent, Éditions du Trécarré, 1992. (DREF 363.125 D997j)

ÉDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE MANITOBA. *Le succès à la portée de tous les apprenants*, Winnipeg, Division des programmes scolaires, 1997. (DREF 371.9 M278s)

Je ne fais pas l'idiot en tant que piéton [enregistrement vidéo], réalisé par Walt Disney Productions, Burbank (Californie), 1956, 1 vidéocassette, 8 min. (DREF BMQY/V6385)

Je ne fais pas l'idiot en vélo [enregistrement vidéo], réalisé par Walt Disney Productions, 1955, 1 vidéocassette, 8 min. (DREF BMRA/V5704)

LECLERC, Alain. *Tenues de route*, Paris, Épigones, 1992. (DREF 363.125 L462t)

MANITOBA MEDICAL ASSOCIATION. *Prudence à vélo : Le casque sauve la vie*, Winnipeg, l'Association, 1995, (CV).

RESSOURCES SUGGÉRÉES (suite)



MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DES COMMUNICATIONS. *Le conducteur d'un autobus d'écoliers a des lourdes responsabilités mais vous êtes aussi responsable de la sécurité en autobus*, Ontario, le Ministère, (affiche, sujet : sécurité).

PEPIN, Raynald, et Jean-Pierre BEAULIEU. *Randonnée en vélo*, Saint-Lambert, Héritage, 1997. (DREF 796.6 P422r)

Pour prendre l'autobus en toute sécurité [enregistrement vidéo], réalisé par Éducation et Formation professionnelle Manitoba, Winnipeg, 1999, une vidéocassette, 9 min. (DREF 46050/V8201)

RÉGIE DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC. *La sécurité routière à l'école : guide d'activités de la 1^{re} à la 6^e primaire*, Québec, la Régie. (DREF 363.125 S446 02)

SANDERS, Pete, et Louis MORZAC. *Sur la route*, Montréal, École active, 1990. (DREF 363.125 S215s)

La sécurité à bicyclette : la bonne conduite [enregistrement vidéo], réalisé par le Centre de matériel d'éducation visuelle, Toronto, et l'Encyclopædia Britannica Educational Corporation, Chicago, 1980, 1 vidéocassette, 15 min. (DREF JGXX/V7016)

La sécurité des enfants [enregistrement vidéo], réalisé par Friday Communications en collaboration avec la Gendarmerie royale du Canada, West Vancouver, 1993, 1 vidéocassette, 60 min. (DREF 47270/V7965)

SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET SCIENCES. France, Publications de l'École moderne française, 1996. (DREF BT/no 1081)

SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA CROIX-ROUGE. *Canoë : les aventures de Léo et Léa sur l'eau*, Ottawa, la Société, 1975. (DREF 363.123 C942c)

SOCIÉTÉ D'ASSURANCE PUBLIQUE DU MANITOBA. *Club de la route pour enfants*, Direction de la garde de jour pour enfants du ministère des Services à la famille et du Logement, Manitoba Child Care Association, Winnipeg.

SOCIÉTÉ D'ASSURANCE PUBLIQUE DU MANITOBA. *La sécurité routière à l'école – Guide d'activités aligné sur le programme manitobain d'éducation physique et d'éducation à la santé, cinquième année*, Éducation Formation professionnelle et Jeunesse Manitoba, 2002.

SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC. *Au volant l'alcool et la vitesse tuent*, Montréal, la Société, 1993, (AFFICHE).

Une question de conduite : Les lois de la physique [enregistrement vidéo], réalisé par Le Groupe Propulsion, Calgary, 1990, 1 vidéocassette, 23 min. (JYWC/V4493).

Résultat d'apprentissage spécifique

C.3.5.B.2 L'élève sera apte à :

Décrire des manières, applicables à lui-même et aux autres, de réagir adéquatement dans des situations dangereuses causées par des facteurs environnementaux (p. ex. inondations, feux, conditions météorologiques exceptionnelles, présence de glace, orages).

Suggestions pour l'enseignement

Comment réagir?

- Décrire différentes situations dangereuses causées par des facteurs environnementaux (p. ex. inondations, rivières en crue, incendies, conditions météorologiques exceptionnelles, verglas, glace, orages) et indiquer des moyens de réagir à chacune.

Situation	Réactions appropriées
inondation	
rivière en crue	
incendie	
orage	

- Demander à chaque élève de concevoir une affiche pour montrer les meilleures façons de réagir à l'une de ces situations.

Demandons à un spécialiste

- Inviter un pompier à venir parler à la classe des incendies et des moyens de réagir de façon sûre (p. ex. prévoir des voies de sortie).
- Demander à une personne de la Société d'assurance publique du Manitoba de venir parler de la sécurité routière (p. ex. des trousse de survie pour les automobilistes l'hiver).
- Organiser des séances d'évacuation en cas de feu.

Notes :

Consulter les règlements de l'école ou de la division scolaire en cas d'incendie (sorties d'urgence, évacuation), d'orage ou de tempête de neige.

Consulter les renseignements sur la sécurité en motocyclette du Conseil canadien de la sécurité.

Soyons vigilants

- À la suite d'un film comme *Soyez vigilants – restez en vie : comment affronter les éléments*, demander aux élèves de dresser une liste des mesures d'urgence ou de sécurité à suivre pour se protéger, en fonction des conditions météorologiques de chaque saison.
- Voir Sc. nat. : Le temps qu'il fait, RAS 5-4-02 et 5-4-09.

Vie active

- Voir la section « Environnement » dans *Le défi canadien Vie active : trousse du responsable : 2^e programme : pour les 9 à 11 ans*.

Suggestions pour l'évaluation

Appréciation : Réagir adéquatement dans des situations dangereuses

- Utiliser un certain nombre de cartes de visite ou de fiches. Inscrive le nom d'une situation dangereuse relative aux facteurs environnementaux sur chacune des cartes (inondation, rivière en crue, incendie, tempête de neige, grêle, foudre, tornade, verglas, glace mince sur lac ou rivière, foudre). Former des équipes de trois. Faire tirer au sort une carte par équipe. Inviter les élèves à décrire ou à démontrer une ou plusieurs manières appropriées de réagir.
- Noter sur une échelle d'appréciation si les équipes sont capables de décrire au moins une manière efficace de réagir à la situation proposée.

Échelle : ☹ amélioration requise

☺ satisfaisant

☺ excellent

	☹	☺	☺
L'équipe est capable de décrire les dangers associés à la situation.			
L'équipe indique les mesures de sécurité à prendre dans cette situation (p. ex. pour éviter d'être frappé par la foudre, on évite de se tenir debout, à découvert; on s'éloigne des grands arbres; on se tient loin des clôtures métalliques, on ne tient pas en main un objet métallique comme un bâton de golf, etc.).			
L'équipe indique les mesures d'urgence à prendre dans cette situation.			
Tous les membres de l'équipe ont participé également à la tâche.			

Observation : Demandons à un spécialiste

- Inviter les élèves à noter dans leur carnet d'apprentissage ce qu'ils feraient :
 - s'il y avait un incendie chez eux;
 - s'il y avait un incendie à l'école;
 - s'il y avait un feu dehors (p. ex. dans la forêt);
 - s'ils étaient pris dans une tempête de neige;
 - s'il y avait un orage;
 - s'il y avait du verglas sur la route;
 - si la rivière tout près de leur demeure risquait de déborder.
- Noter si l'élève est capable ou non de nommer des mesures de sécurité à prendre dans des situations dangereuses.

RESSOURCES SUGGÉRÉES



ASSOCIATION CANADIENNE POUR LA SANTÉ, L'ÉDUCATION PHYSIQUE, LE LOISIR ET LA DANSE. *Le défi canadien Vie active : trousse du responsable : 2^e programme : pour les 9 à 11 ans*, Gloucester (Ontario), l'Association, 1993. (DREF 372.86 A849d02)

CONSEIL CANADIEN DE LA SÉCURITÉ. *La sécurité à motocyclette*, [En ligne], 2002, <http://www.safety-council.org/CCS/sujet/route/moto.html>, (décembre 2002).

CONSEIL CANADIEN DE LA SÉCURITÉ. *La sécurité contre les incendies : manuel de l'enseignant, 4^e – 6^e année*, Ottawa, le Conseil. (DREF 363.37 C755s)

RESSOURCES SUGGÉRÉES (suite)



ÉDUCATION, FORMATION PROFESSIONNELLE ET JEUNESSE MANITOBA. *Sciences de la nature, 5^e année, programme d'études : document de mise en œuvre*, Winnipeg, Division du Bureau de l'éducation française, 2002. (DREF P.D. 372.35 P964 5e)

FARJEON, Annabel, et autres. *Le village abandonné*, Paris, Gallimard, 1992. (DREF 828.914 F229v)

SANDERS, Pete, et Louis MORZAC. *Sois prudent : En plein air*, Montréal, École active, 1990. (DREF 363.14 S215e)

SECRÉTARIAT DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE, SANTÉ MANITOBA, ÉDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE MANITOBA. *Mon livret sur l'inondation du siècle : niveau intermédiaire*, Winnipeg, 1997. (DREF 363.3493 M734n)

SOCIÉTÉ D'ASSURANCE PUBLIQUE DU MANITOBA. *Club de la route pour enfants*, Direction de la garde de jour pour enfants du ministère des Services à la famille et du Logement, Manitoba Child Care Association, Winnipeg.

SOCIÉTÉ D'ASSURANCE PUBLIQUE DU MANITOBA. *La sécurité routière à l'école – Guide d'activités aligné sur le programme manitobain d'éducation physique et d'éducation à la santé, cinquième année*, Éducation Formation professionnelle et Jeunesse Manitoba, 2002.

Soyez vigilants – restez en vie : comment affronter les éléments [enregistrement vidéo], réalisé par Environnement Canada, Ottawa, 1988, 1 vidéocassette, 20 min. (DREF 26886/V7857)

STEVENSON, James, et Alain BROUTIN. *Une horrible pluie!*, Paris, L'École des Loisirs, 1988. (DREF 818.54 S847u)

3. Sécurité



Résultat d'apprentissage spécifique

C.3.5.B.4 L'élève sera apte à :

Désigner les personnes et les organismes de son milieu de vie qui favorisent la sécurité et la santé publiques

(p. ex. dentistes, médecins, infirmiers, policiers, travailleurs sociaux, gardiens de sécurité, maîtres-nageurs, services de médecine naturelle, physiothérapeutes, lignes téléphoniques d'assistance, parents-secours).

Suggestions pour l'enseignement

Annuaire

- Concevoir un annuaire de classe répertoriant le nom des personnes et des organismes dans son milieu de vie à l'appui de la sécurité et la santé publiques. Remettre à chaque équipe de deux élèves plusieurs fiches et lui assigner une catégorie générale (p. ex. lignes téléphoniques d'assistance, médecins, etc.). Demander aux élèves d'écrire le nom et les coordonnées sur un côté et d'énumérer sur l'autre côté les services qui sont offerts.
- Préparer des affiches au sujet des professionnels de la sécurité ou de la santé publiques ou des services qu'ils offrent à l'aide de photos ou d'images.

Compte rendu sur les personnes et les organismes

- Demander aux élèves, en équipe de deux, d'interviewer une personne de soutien dans leur milieu de vie. Avec toute la classe, produire une liste de questions générales que chaque équipe utilisera, par exemple :
 - *Combien de personnes comptez-vous dans votre service?*
 - *Quels services offrez-vous?*
 - *Quand est-il possible d'obtenir des services?*
 - *Quelle formation avez-vous reçue pour faire ce travail?*
- Demander aux élèves de présenter en classe l'information recueillie lors de leurs entrevues.
- Distribuer à chaque équipe de 2 ou 3 élèves le nom d'un professionnel ou d'un organisme de la sécurité et de la santé publiques. Leur demander de faire une recherche sur les services qu'il offre à l'aide du modèle « Sommaire de concepts » (voir *Le succès à la portée de tous les apprenants*, p. 6.73) et de la présenter.

Notes :

Encourager les élèves à préparer un annuaire des personnes et des organismes ressources dans leur milieu de vie qu'ils peuvent conserver et employer à la maison. Les encourager à travailler avec un parent ou un tuteur pour obtenir des renseignements fiables.

Voir Sc. nat. (5^e) : Le temps qu'il fait, RAS 5-4-09.

Suggestions pour l'évaluation

Observation : Annuaire

- Demander aux élèves de remplir le tableau suivant :

PERSONNES OU ORGANISMES QUI FAVORISENT	
La sécurité	La santé
1.	1.
2.	2.
3.	3.

- Noter s'ils peuvent nommer des personnes dans chacune des catégories.

Suggestions pour l'évaluation (suite)

Appréciation : Compte rendu sur les personnes et les organismes

- Employer une échelle d'appréciation pour évaluer la compréhension des élèves :

L'équipe :	
1	a omis des renseignements pertinents. a présenté l'information d'une manière trop vague.
2	a nommé certains des services offerts. a reconnu certaines des coordonnées (nom ou adresse). a présenté l'information d'une manière acceptable.
3	a décrit les services que fournit le professionnel ou l'organisme. a dit comment accéder à ces services. a présenté l'information d'une manière organisée.

Remarques pour l'enseignant

Conserver l'annuaire dans un endroit facile d'accès pour les élèves.

La Croix-Rouge et l'Ambulance Saint-Jean offrent de nombreux services relatifs à la santé publique dans chaque province. S'adresser aux bureaux régionaux pour de plus amples renseignements ou consulter les sites Web qui s'y rapportent.

RESSOURCES SUGGÉRÉES



AMBULANCE SAINT-JEAN AU CANADA. [En ligne], <http://www.sja.ca/french/>, (décembre 2002).

CROIX-ROUGE CANADIENNE. *La Sécurité – Un jeu d'enfant*, [En ligne], 1999-2003, <http://www.croixrouge.ca/article.asp?id=631>, (janvier 2003).

ÉDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE MANITOBA. *Le succès à la portée de tous les apprenants*, Winnipeg, Division des programmes scolaires, 1997. (DREF 371.9 M278s)

ÉDUCATION, FORMATION PROFESSIONNELLE ET JEUNESSE MANITOBA. *Sciences de la nature, 5^e année, programme d'études : document de mise en œuvre*, Winnipeg, Division du Bureau de l'éducation française, 2002. (DREF P.D. 372.35 P964 5e)

Résultat d'apprentissage spécifique

C.3.5.B.5a L'élève sera apte à :

Donner des exemples de mauvais traitements physiques et verbaux (p. ex. bagarres dans la cour d'école, conflits entre frères et sœurs, intimidation, harcèlement, moqueries, taquineries excessives, syndrome du nourrisson secoué) **infligés aux autres.**

Suggestions pour l'enseignement

Que de problèmes!

- Définir les différentes formes de maltraitance (faire du mal volontairement) : physique, verbale, psychologique, sexuelle et par négligence.
- Inviter les élèves à dresser une liste des signes physiques de mauvais traitements.
- Demander aux élèves de démontrer par des mimes ou des saynètes ce que sont l'intimidation, le harcèlement, les moqueries, les taquineries excessives et le syndrome du nourrisson secoué.
- Voir *Programme Estime de soi et compétence sociale chez les 8 à 12 ans : guide de l'animateur, cahier d'activités reproductible*, p. 36-38.

La face cachée des mauvais traitements

- Encourager les élèves à nommer les émotions ou les sentiments qui peuvent accompagner les mauvais traitements physiques et verbaux (p. ex. la colère, la peur et l'incertitude). Demander aux élèves de représenter par un dessin une de ces émotions ou un de ces sentiments.
- Discuter des effets des mauvais traitements sur la personne en général.
- Utiliser le « Cercle de la parole » (voir *Le succès à la portée de tous les apprenants*, p. 7.5) pour favoriser le partage des sentiments.
- À partir d'une histoire comme *Le nouveau de la classe*, discuter des effets des préjugés sur la personne.
- À partir d'une histoire comme *Au secours!*, inviter les élèves à proposer des solutions au problème de la violence, en se servant des modèles de résolution de problèmes et de conflits (RAS C.4.5.B.3c et H.4.5.A.4) et de prise de décisions (RAS H.5.5.A.4 et H.5.5.A.5).
- Proposer aux élèves de composer et d'illustrer une histoire sur la violence physique ou verbale.

Et si c'était toi!

- À la suite d'un film comme *La danse des brutes* (voir **Remarques pour l'enseignant**), examiner avec les élèves des situations relatives à la violence physique ou verbale du point de vue de la victime. Poser des questions du genre :
 - *Et si c'était vous, comment vous sentiriez-vous?*
 - *De quelle manière essaieriez-vous de régler le problème?*
 - *Comment pourriez-vous faire savoir ou comprendre à la personne qui vous harcèle qu'elle doit s'arrêter?*
 - *À qui iriez-vous vous confier? Pourquoi?*

Non à la violence et au harcèlement

- À la suite d'un film comme *La danse des brutes*, demander aux élèves de créer des règlements de classe pour empêcher ou réduire la violence et le harcèlement.
- Organiser des jeux de rôle qui permettent aux élèves de simuler l'utilisation de ces règlements.

Suggestions pour l'enseignement (suite)

- Demander aux élèves d'établir une liste des droits et des responsabilités des élèves, des membres du personnel et des membres de la communauté à l'égard de ce problème.
- Discuter des manières de présenter une plainte à propos du harcèlement ou de la violence. Discuter de ce qui arrive lorsqu'on le fait.
- Proposer aux élèves de préparer des bannières contre les actes de violence et de harcèlement physiques et verbaux.

Notes :

Consulter *L'intimidation à l'école*, site Web du Conseil canadien de la sécurité.

Demander à un policier de venir faire une présentation sur le sujet.

Conseil de classe

- Mettre en place un conseil de classe (voir *Le conseil de coopération*) qui servira à régler les problèmes qui surviennent quotidiennement. S'assurer de bien expliquer les règles qui entourent les réunions du conseil : s'asseoir en cercle, avoir un ordre du jour, ne donner la parole qu'à une personne à la fois, adresser les questions au président, chronométrer les discussions. Tenir les réunions à l'heure désignée lorsque tous les élèves sont présents. Mettre à la disposition des élèves une boîte dans laquelle ils pourront rédiger des questions ou des commentaires.

Variante :

Inviter l'élève qui prend la parole à tenir une plume ou un caillou jusqu'à ce qu'il ait fini de parler. Puis à le passer à l'élève qui prend la parole après lui (voir *Le succès à la portée de tous les apprenants*, p. 7.5).

Suggestions pour l'évaluation

Observation : Que de problèmes!

- Noter sur une liste de vérification si les élèves sont capables ou non de définir ou de démontrer des formes de mauvais traitement physique ou verbal.

Observation : La face cachée des mauvais traitements

- Demander aux élèves de décrire dans leur journal une situation où ils ont été témoins d'un exemple de mauvais traitement physique ou verbal. Noter si l'élève est capable ou non de :
 - reconnaître le type de mauvais traitement;
 - préciser l'émotion ou le sentiment perçu;
 - dire comment on peut se sentir pendant ou après l'incident;
 - dire ce qu'on aurait pu faire pour régler la situation.

Observation : Conseil de classe

- Cocher sur une liste de vérification, s'il y a lieu, les éléments suivants :

Critères d'évaluation	Oui	Non	Commentaires
L'élève suit l'ordre de la réunion.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
L'élève est respectueux des opinions d'autrui.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
L'élève essaie de régler le problème.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
L'élève contribue à des solutions réalistes.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
L'élève sait comment présider.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
L'élève attend son tour pour parler.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	



Remarques pour l'enseignant

L'enseignant doit clairement indiquer aux élèves que les mauvais traitements sont inacceptables. Consulter les sites Web *Quels sont les signes de mauvais traitements?* et *Qu'est-ce qu'un préjugé?* de Jeunesse, J'écoute.

Il est important de fixer des règles de base pour les discussions en classe en ce qui concerne les sujets délicats. Par exemple, il ne faut pas utiliser le nom des personnes lorsque les élèves donnent des exemples de mauvais traitements verbaux et physiques.

Prévoir un « coin de réflexion » dans la classe, où les élèves peuvent se retirer pour réfléchir ou se calmer.

Il se pourrait que des élèves dévoilent des incidents où ils ont été victimes de mauvais traitements physiques et verbaux. S'ils en parlent publiquement, reconnaître ce qu'ils ont dit, les remercier d'avoir eu le courage d'en parler et se rendre disponible pour en parler en privé.

Aviser le bureau approprié de l'agence des services à l'enfance et à la famille (SEF) ou d'un organisme de protection de l'enfance chaque fois qu'il y a raison de croire qu'un enfant est victime de mauvais traitements physiques, psychologiques ou verbaux. Tél. : 944-4020 SEF, au Manitoba.

Informers les élèves du fait que secouer un nourrisson, ne serait-ce que pendant quelques secondes, peut causer un dommage irréparable. Ils ne doivent jamais lancer un bébé dans les airs ou le balancer vigoureusement par les chevilles.

Pour obtenir un film qui traite de résolution de conflits (série *Animapaix*) ou de l'intimidation, composer le 1 800 267 7710 ou visiter le site Web de l'Office national du film du Canada.

RESSOURCES SUGGÉRÉES



BEAUREGARD, Louise-Anne, et autres. *Programme Estime de soi et compétence sociale chez les 8 à 12 ans : guide de l'animateur, cahier d'activités reproductible*, Montréal, Éditions de l'Hôpital Sainte-Justine, 2000. (DREF 155.4248 B383p)

CONSEIL CANADIEN DE LA SÉCURITÉ. *L'intimidation à l'école*, [En ligne], 2002, <http://www.safety-council.org/CCS/sujet/enfants/intimidat.html>, (décembre 2002).

Le conseil de coopération : un outil pédagogique pour l'organisation de la vie de classe et la gestion des conflits [enregistrement vidéo], réalisé par la Centrale de l'enseignement du Québec, Sainte-Foy, 1993, 1 vidéocassette, 27 min. (DREF KBKH/V8751 + G)

La danse des brutes [enregistrement vidéo], réalisé par Janet Perlman, Montréal, Office national du film, Paris, Unicef, Ottawa, Ministère de la Justice, 2000, une vidéocassette, 16 min. (DREF 54019/V8879+ G)

ÉDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE MANITOBA. *Le succès à la portée de tous les apprenants*, Winnipeg, Division des programmes scolaires, 1997. (DREF 371.9 M278s)

GERVAIS, Jean, et Alain MALO. *Au secours!*, Montréal, Boréal, 1994. (DREF 371.48 G385a)

RESSOURCES SUGGÉRÉES (suite)



GERVAIS, Jean, et Jocelyne BOUCHARD. *Le nouveau de la classe*, Montréal, Boréal, 1992. (DREF 305.90816 G385n)

JEUNESSE, J'ÉCOUTE. *Qu'est-ce qu'un préjugé?*, [En ligne], <http://jeunesse.sympatico.ca/fr/ressources/violence.asp>, (janvier 2003).

JEUNESSE, J'ÉCOUTE. *Quels sont les signes de mauvais traitements?*, [En ligne], <http://jeunesse.sympatico.ca/fr/ressources/violence.asp>, (janvier 2003).

MANITOBA TEACHERS' SOCIETY. *L'enfance maltraitée : guide à l'usage des enseignants du Manitoba*, Winnipeg, Services communautaires Manitoba, 1988, (CV).

OFFICE NATIONAL DU FILM. *Finie l'intimidation!*, [En ligne], 2002, <http://www.onf.ca/finielintimidation/>, (décembre 2002).

SAINT MARS, Dominique, et Serge BLOCH. *Le petit livre pour dire non à la maltraitance*, Paris, Bayard, 1998. (DREF 362.76 S146p)

SANDERS, Pete, et Steve MYERS. *L'enfance maltraitée*, Montréal, École active, 1998. (DREF 362.76 S215e)



Résultat d'apprentissage spécifique

C.3.5.B.5b L'élève sera apte à :

Décrire les lignes directrices à suivre (p. ex. jouer dans des endroits surveillés, respecter un code de conduite) **et les stratégies à employer** (c.-à-d. développer et employer les habiletés de résolution de conflits) **pour faire échec à l'intimidation et au harcèlement dans diverses situations** (p. ex. salle de classe, pratique sportive, terrain de jeu).

Suggestions pour l'enseignement

Manœuvres d'évitement

- Demander aux élèves de faire une liste de stratégies (s'affirmer, employer des habiletés de résolution de conflits, savoir quand s'en aller) et de techniques d'évitement (jouer dans des endroits surveillés, s'éloigner lorsqu'on a l'impression qu'une situation devient dangereuse) pour être en mesure de faire face aux personnes qui intimident et qui harcèlent les autres.
- Demander à chaque élève de mimer une personne qui applique avec efficacité une stratégie pour faire face à une personne qui l'intimide (p. ex. posture assurée, contact visuel, message « Je »).
- Créer des jeux de rôle pour que les élèves aient la chance de mettre en pratique ces stratégies. Présenter l'annexe 32.



Voir l'annexe 32 : Message « Je » – Feuille de renseignements.

Donnant donnant

- Demander aux groupes d'élèves d'écrire le scénario d'une situation ayant trait à l'intimidation, au harcèlement ou aux taquineries sur une fiche. Ramasser les fiches et les distribuer au hasard aux groupes de façon à ce qu'aucun groupe ne reçoive la situation qu'il a créée. Demander à chaque groupe d'élaborer une histoire pour démontrer comment faire face avec efficacité à la situation (p. ex. faire appel aux habiletés en matière de négociation, de compromis et d'affirmation de soi).

Voici des exemples de scénario :

 Deux élèves insultent constamment un autre élève.
Un élève pousse intentionnellement les autres dans le couloir.
Un élève est l'objet de taquineries excessives de la part d'élèves de sa classe.

Je sais choisir

- Voir « C'est quoi un réseau? », p. 86-90 dans *Programme Estime de soi et compétence sociale chez les 8 à 12 ans*.
- Demander aux élèves de nommer des personnes qui peuvent les aider à faire échec à l'intimidation et au harcèlement dans diverses situations. (Voir le RAS C.3.5.B.4.)

Notes :

Voir le guide *Finie l'intimidation!*

Voir les suggestions de l'École planétaire sur la résolution de conflits.

Suggestions pour l'évaluation

Observation : Stratégies à employer

- Cocher sur une liste de vérification les éléments suivants :

Critères d'évaluation	Oui	Non	Commentaires
L'élève décrit correctement les lignes directrices concernant la sécurité.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
L'élève décrit les stratégies pour faire face à l'intimidation et au harcèlement dans une situation donnée.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Remarques pour l'enseignant

Consulter les sites Web de Jeunesse, J'écoute pour d'autres renseignements au sujet de l'intimidation et du harcèlement.

Consulter la liste des films de la série *Animapaix* (sur la résolution de conflits) ou celle qui traite de l'intimidation en composant le 1 800 267-7710 ou en visitant le site Web de l'Office national du film du Canada.

Se sensibiliser à l'existence de stéréotypes dans le domaine des sports, par exemple. À cet effet, consulter le site Web de l'Association canadienne pour l'avancement des femmes, du sport et de l'activité physique.

RESSOURCES SUGGÉRÉES



Agir à l'école contre la violence et le sexisme [enregistrement vidéo], réalisé par Pierre H. Tremblay et autres, Montréal, Hôpital Rivière-des-Prairies, 1998, 1 vidéocassette, 1 guide d'intervention, 41 min. (DREF 44041/V8024).

ASSOCIATION CANADIENNE POUR L'AVANCEMENT DES FEMMES, DU SPORT ET DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE (ACAFS), [En ligne], 2002, <http://www.caaws.ca/francais/index.htm>, (décembre 2002).

AUBERT, Jean-Luc. *La violence dans les écoles*, Paris, O. Jacob, 2001. (DREF 371.782 A889v)

BEAUREGARD, Louise-Anne, et autres. *Programme Estime de soi et compétence sociale chez les 8 à 12 ans : guide de l'animateur, cahier d'activités reproductible*, Montréal, Éditions de l'Hôpital Sainte-Justine, 2000. (DREF 155.4248 B383p)

CHARLES, C. M., et autres. *La discipline en classe : de la réflexion à la pratique*, Saint-Laurent, Éditions du Renouveau pédagogique, 1997. (DREF 371.5 C475d)

CIPANI, Ennio, et autres. *Les comportements perturbateurs : trois techniques à utiliser dans ma classe*, Lévis, Corporation école et comportement, 1995. (DREF 371.5 C577c)

La danse des brutes [enregistrement vidéo], réalisé par Janet Perlman, Montréal, Office national du film, Paris, Unicef, Ottawa, Ministère de la Justice, 2000, 1 vidéocassette, 16 min. (DREF 54019/V8879+ G)

RESSOURCES SUGGÉRÉES (suite)



DEBARDIEU, Éric. *La violence dans la classe*, Paris, Éditions ESF, 1990. (DREF 371.1023 D286)

GOSSEN, Diane Chelsom. *La réparation : pour une restructuration de la discipline à l'école. Guide d'animation*, Montréal, Chenelière/McGraw-Hill, 1997. (DREF 371.5 G679r)

JASMIN, Danielle. *Le conseil de coopération : un outil pédagogique pour l'organisation de la vie de classe et la gestion des conflits*, Montréal, Les Éditions de la Chenelière inc., 1994. (DREF 371.1024 C755)

JEUNESSE, J'ÉCOUTE. *Qu'est-ce qu'un préjugé?*, [En ligne],
<http://jeunesse.sympatico.ca/fr/resources/violence.asp>, (janvier 2003).

JEUNESSE, J'ÉCOUTE. *Quels sont les signes de mauvais traitements?*, [En ligne],
<http://jeunesse.sympatico.ca/fr/resources/violence.asp>, (janvier 2003).

OFFICE NATIONAL DU FILM. *Finie l'intimidation!*, [En ligne], 2002, <http://www.onf.ca/finielintimidation/>, (décembre 2002).

RÉSEAU CANADIEN DE LA SANTÉ. *Des informations-santé dignes de confiance*, [En ligne],
<http://www.reseau-canadien-sante.ca/customtools/homef.html>, (décembre 2002).

SAINT MARS, Dominique de, et Serge BLOCH. *Le petit livre pour dire non à la maltraitance*, Paris, Bayard, 1998. (DREF 362.76 S146p)

UNICEF CANADA. *Fonds des Nations Unies pour l'enfance : École planétaire*, [En ligne],
http://www.unicef.ca/index_fr.tpl, (décembre 2002).

3. Sécurité



Résultat d'apprentissage spécifique

C.3.5.B.6a L'élève sera apte à :

Indiquer des lignes directrices à suivre pour se protéger et pour protéger les autres dans des situations risquant d'entraîner des mauvais traitements de nature sexuelle (p. ex. tentative d'exploitation, sites Internet à contenu sexuel, émissions télévisées et vidéos, exhibitionnisme, lieux isolés, déplacements seul tard la nuit).

Suggestions pour l'enseignement

Mieux vaut prévenir

- Demander aux élèves d'indiquer les lignes directrices à suivre pour se protéger et protéger les autres dans des situations risquant d'entraîner de mauvais traitements de nature sexuelle (p. ex. tentative d'exploitation, sites Web à contenu sexuel, émissions télévisées et vidéos, exhibitionnisme, lieux isolés, déplacements seul tard la nuit). Utiliser la stratégie « Pense-trouve un partenaire-discute » (voir le *Succès à la portée de tous les apprenants*, p. 6.13). Créer une liste principale à partir de toutes les réponses des élèves. Voir la liste de la section **Remarques pour l'enseignant**. L'afficher au babillard de la classe.
- À partir d'un livre comme *L'étrange voisin de Dominique*, faire reconnaître les signes de l'exploitation sexuelle et suggérer des moyens de se protéger.

Si...

- Produire une liste de situations « Si ... que feriez-vous? » et les inscrire sur un bout de papier. Placer tous les bouts de papier dans une enveloppe. Demander à des volontaires de choisir une situation et de dire quelle serait la meilleure façon de réagir.

Voici des exemples de situations courantes :



Si quelqu'un vous suivait? que feriez-vous?
Si une personne que vous connaissiez regardait des photos d'enfants nus, que feriez-vous?
Si une personne vous envoyait un courrier électronique à caractère sexuel, que feriez-vous?
Si une personne parlait de votre corps d'une manière qui vous rend mal à l'aise, que feriez-vous?
Si une personne vous touchait d'une manière qui vous rend mal à l'aise, que feriez-vous?

Note :

Suivre les lignes directrices de l'école ou de la division scolaire en ce qui concerne les sujets délicats.

Non, c'est non

- Demander aux élèves, en équipes, de faire un jeu de rôle portant sur une situation où ils doivent réagir de façon assurée :

Voici des exemples de scénario :



Une personne te demande de monter dans sa voiture.
Une personne veut entrer chez toi.
Un adulte te dit de regarder un site pornographique dans Internet.
Une personne t'envoie un courrier électronique ou un message de nature sexuelle dans un site de bavardage.

Note :

Consulter le site Web *Mauvais traitements à l'égard des enfants* de Santé Canada.

Suggestions pour l'enseignement (suite)

Les endroits où s'adresser

- Demander aux élèves de discuter des personnes (endroits) qui peuvent les aider s'ils se trouvent dans une situation difficile (un conseiller, un médecin, un parent, un grand-parent, un sage, une tante, un oncle, un ami de confiance, un travailleur social). Rappeler aux élèves que s'ils ne réussissent pas à obtenir une aide de la première personne à qui ils se sont adressés, ils doivent en parler à une autre personne.

Note :

Parler à une personne de confiance est un moyen efficace de se protéger et de protéger les autres du danger.

Suggestions pour l'évaluation

Observation : Si...

- Noter sur une liste de vérification si l'élève est capable de décrire ou non une stratégie pour faire face à des situations qui pourraient devenir dangereuses et de démontrer comment l'appliquer.

Observation : Non, c'est non

- Demander aux élèves d'évaluer le jeu de rôle des autres équipes en tenant compte des éléments suivants :

Critères d'évaluation	Oui	Non	Commentaires
Le jeu de rôle était efficace.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
La stratégie était réaliste.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Les élèves ont montré qu'ils ont réagi d'une façon sérieuse et responsable.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Remarques pour l'enseignant

Lignes directrices pour l'utilisation d'Internet :

Note pour les élèves

- Ne jamais répondre à des messages ou à des déclarations au tableau d'affichage qui ont une connotation sexuelle, qui sont obscènes ou menaçants.
- Ne jamais donner son adresse de courrier électronique à un inconnu.
- Ne jamais donner de renseignements personnels dans un site de bavardage.

Note pour les parents

- Donner des lignes directrices claires sur l'utilisation d'Internet.
- Bloquer l'accès à certains sites.
- Placer l'ordinateur bien en vue, par exemple dans le salon.
- Avoir une communication ouverte avec les enfants.
- Consulter les suggestions de *Jouer sans se faire jouer* ou *La sécurité sur l'Internet*



Remarques pour l'enseignant (suite)

Lignes directrices à suivre pour se protéger dans la rue :

- Se rendre immédiatement dans un endroit sûr si une personne les suit (p. ex. parent-secours).
- Ne jamais s'approcher d'un inconnu au volant d'un véhicule même si ce dernier prétend chercher une adresse ou un animal perdu.
- S'éloigner rapidement d'une personne qui insiste pour les amener quelque part sans la permission de leurs parents en criant : « *Vous n'êtes pas mon parent, allez-vous en!* »
- Toujours indiquer à un parent l'endroit où ils se trouvent. Sortir seul le moins souvent possible.
- Ne pas afficher leur nom sur un objet où un étranger pourrait le lire (p. ex. un sac à dos, des espadrilles, un sac ou une boîte à dîner, une veste de sport). Quelqu'un pourrait les appeler en faisant croire qu'il les connaît.

Certains élèves pourraient se sentir mal à l'aise dans les activités qui les encouragent à s'exprimer sur le sujet de l'exploitation sexuelle. Ne pas les forcer à participer. Donner à ces élèves le choix d'écrire à ce sujet dans leur journal. Lorsqu'il est question de situations personnelles, demander aux élèves de ne pas dévoiler l'identité des gens. S'il est nécessaire de discuter davantage d'un événement en particulier, il faudrait le faire en privé dans un cadre confidentiel.

Agresseurs sexuels :

Rappeler aux élèves que parfois l'auteur de mauvais traitements est une personne connue de la victime. Parfois les personnes qu'on connaît et les personnes auxquelles on tient font des gestes ou ont des paroles déplacées. Il est donc important d'apprendre à se protéger.

Les agresseurs sexuels sont souvent connus des enfants (p. ex. un voisin, un parent, un ami) et sont à bien des égards « normaux ». Les stratégies employées par les agresseurs sont variées. Les agresseurs peuvent, par exemple :

- inciter l'enfant à leur démontrer son affection (p. ex. caresses) ou à se soumettre à leurs avances;
- récompenser l'enfant de différentes manières lorsqu'il participe et respecte la loi du silence;
- menacer l'enfant (p. ex. chantages) lorsque ce dernier essaie de résister.

L'exploitation sexuelle cause le désarroi, la peur, la culpabilité et l'insécurité chez la victime. Renforcer le fait que la victime n'est en aucune sorte responsable des mauvais traitements sexuels subis, et qu'il est acceptable d'en parler.

L'agression sexuelle des jeunes, une prévention : parlons-en, veux-tu (les 9-12 ans) aborde la question des bons et des mauvais touchers et la façon de réagir aux mauvais touchers. Les stratégies présentées sont :

- Ton corps t'appartient. Prends-en soin.
- Personne ne peut te toucher sans ton accord.
- Fais-toi confiance. Si tu sens que ce n'est pas correct, tu as raison.
- Parle à quelqu'un en qui tu as confiance; parles-en jusqu'à ce que tu sois écouté.
- Ce n'est pas ta faute si c'est arrivé.

Cette série d'émissions est disponible à l'adresse suivante : Les Entreprises Radio-Canada, C.P. 6440 Station « A », Montréal (Québec) H3C 3L4.

RESSOURCES SUGGÉRÉES



L'agression sexuelle des jeunes, une prévention : parlons-en, veux-tu? (les 9-12 ans) [enregistrement vidéo], réalisé par Michel F. Gélinas, Société Radio-Canada, Montréal, 1985, 1 vidéocassette, 24 min. (DREF BTFS/V6287)

ÉDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE MANITOBA. *Le succès à la portée de tous les apprenants*, Winnipeg, Division des programmes scolaires, 1997. (DREF 371.9 M278s)

GERVAIS, Jean. *L'étrange voisin de Dominique*, Montréal, Boréal, 1988. (DREF 362.768 G385e)

JEUNESSE, J'ÉCOUTE. *Qu'est-ce qu'un préjugé?*, [En ligne], <http://jeunesse.sympatico.ca/fr/ressources/violence.asp>, (janvier 2003).

JEUNESSE, J'ÉCOUTE. *Quels sont les signes de mauvais traitements?*, [En ligne], <http://jeunesse.sympatico.ca/fr/ressources/violence.asp>, (janvier 2003).

Mon corps, c'est mon corps [enregistrement vidéo], réalisé par Moira Simpson, Vancouver, Office national du film, 1984, 2 vidéocassettes, 44 min et 28 min. (DREF BLEV/V8108 + G)

RÉSEAU ÉDUCATION-MÉDIAS. *Jouer sans se faire jouer*, [En ligne], 1996, <http://www.media-awareness.ca/fr/cpigs/guide.htm>, (décembre 2002).

ROBERT, Jocelyne, et autres. *Ma sexualité de 9 à 12 ans*, Montréal, Éditions de l'homme, 1986, (DREF 612.6007 R641m v.3)

ROBERT, Jocelyne. *Te laisse pas faire! : les abus sexuels expliqués aux enfants*, Montréal, Éditions de l'homme, 2000. (DREF 362.767 R641t)

SANTÉ CANADA. *Mauvais traitements à l'égard des enfants*, [En ligne], http://www.hc-sc.gc.ca/francais/vie_saine/cfv.html, (décembre 2002).

SOCIÉTÉ D'ASSURANCE PUBLIQUE DU MANITOBA. *Club de la route pour enfants*, Direction de la garde de jour pour enfants du ministère des Services à la famille et du Logement, Manitoba Child Care Association, Winnipeg.

SOCIÉTÉ D'ASSURANCE PUBLIQUE DU MANITOBA. *La sécurité routière à l'école* – Guide d'activités aligné sur le programme manitobain d'éducation physique et d'éducation à la santé, cinquième année, Éducation Formation professionnelle et Jeunesse Manitoba, 2002.

TIBO, Gilles. *La petite fille qui ne souriait plus*, Saint-Lambert, Soulières, 2001. (DREF C848.014 T554pe)



Résultat d'apprentissage spécifique

C.3.5.B.6b *L'élève sera apte à :*

Donner des signes caractéristiques de mauvais traitements dans les rapports qu'entretiennent les gens entre eux (p. ex. menaces, harcèlement, duplicité, torts physiques ou affectifs, douleur ou malaise).

Suggestions pour l'enseignement

Que faire?

- Demander aux élèves de nommer les signes et les effets de mauvais traitements.
- Faire un tableau à deux colonnes qui permet d'associer à chaque forme de mauvais traitement un sentiment (ou un effet) :

Mauvais traitements	Sentiments /Effets

Note :

Voir *Quels sont les signes de mauvais traitements?*, site Web de Jeunesse, J'écoute.

Sentiments

- À la suite d'un film comme *La danse des brutes*, demander aux élèves d'explorer tous les sentiments associés aux mauvais traitements à l'aide de la stratégie « Pense-trouve un partenaire-discute » (voir *Le succès à la portée de tous les apprenants*, p. 6.13).
- Placer les élèves en équipes de deux. Demander à chaque équipe de présenter un de ces sentiments dans une saynète. Faire reconnaître le sentiment par le reste de la classe.

Expression

- Demander aux élèves de créer une affiche, une saynète ou une bande dessinée pour faire ressortir les ressemblances et les différences entre une relation où il y a des mauvais traitements et une relation saine. Voir le « Cadre de renseignements », p. 6.52 dans *Le succès à la portée de tous les apprenants*.

Suggestions pour l'évaluation

Observation : Que faire?

- Noter si les élèves sont capables de nommer ou non les signes de mauvais traitements et de nommer les effets des mauvais traitements.

Remarques pour l'enseignant

Pour obtenir le film d'animation *La danse des brutes* ou un des autres films de la série *Animapaix* (sur la résolution de conflits), composer le 1 800 267-7710 ou visiter le site Web de l'Office national du film.

Expliquer aux élèves que s'ils ne sentent pas que c'est correct, il y a de bonnes chances que cela ne le soit pas. Les encourager à :

- se fier à leur intuition;
- en cas de doute, parler à un adulte en qui ils ont confiance.

Consulter le site Web de l'Office national du film : *Finie l'intimidation!*

RESSOURCES SUGGÉRÉES



Agir à l'école contre la violence et le sexisme [enregistrement vidéo], réalisé par Pierre H. Tremblay et Richard Martin, Montréal, Hôpital Rivière-des-Prairies, 1998, une vidéocassette, 41 min. (DREF 44041/V8024).

CONSEIL CANADIEN DE LA SÉCURITÉ. *L'intimidation à l'école*, [En ligne], 2002, <http://www.safety-council.org/CCS/sujet/enfants/intimidat.html>, (décembre 2002).

La danse des brutes [enregistrement vidéo], réalisé par Janet Perlman, Montréal, Office national du film, Paris, Unicef, Ottawa, Ministère de la Justice, 2000, 1 vidéocassette, 16 min. (DREF 54019/V8879+ G)

DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES CANADA. *L'intimidation et la victimisation chez les enfants d'âge scolaire au Canada*, [En ligne], <http://www.hrhc-drhc.gc.ca/sp-ps/arb-dgra/publications/research/abw-98-28f.shtml>, (décembre 2002).

ÉDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE MANITOBA. *Le succès à la portée de tous les apprenants*, Winnipeg, Division des programmes scolaires, 1997. (DREF 371.9 M278s)

JEUNESSE, J'ÉCOUTE. *Qu'est-ce qu'un préjugé?*, [En ligne], <http://jeunesse.sympatico.ca/fr/ressources/violence.asp>, (janvier 2003).

JEUNESSE, J'ÉCOUTE. *Quels sont les signes de mauvais traitements?*, [En ligne], <http://jeunesse.sympatico.ca/fr/ressources/violence.asp>, (janvier 2003).

OFFICE NATIONAL DU FILM. *Finie l'intimidation!*, [En ligne], 2002, <http://www.onf.ca/finielintimidation/>, (décembre 2002).

SANTÉ CANADA. *Mauvais traitements à l'égard des enfants*, [En ligne], http://www.hc-sc.gc.ca/francais/vie_saine/cfv.html, (décembre 2002).



Résultat d'apprentissage spécifique

H.3.5.A.1 *L'élève sera apte à :*



Adhérer à des règles et à des pratiques établies pour assurer la sécurité des participants, notamment lorsqu'ils utilisent du matériel, lors d'activités physiques spécifiques (p. ex. règles du franc-jeu, marche à suivre dans les vestiaires ou pour la distribution du matériel, partage de l'espace).

Suggestions pour l'enseignement

Lignes directrices sur la sécurité

- Demander aux élèves de faire un remue-méninges sur les règles, les pratiques établies et les comportements souhaités pour assurer la sécurité des participants lors d'activités physiques spécifiques et de les noter sur un grand tableau d'affichage, en tenant compte du lieu et du type d'activité et du matériel utilisé.
Exemples :
 - Règles et procédures dans les vestiaires;
 - Règles et lignes directrices du mur d'escalade;
 - Procédures de répartition et d'utilisation des terrains;
 - Utilisation sécuritaire de l'équipement (ballon, raquette, bâtons de hockey en salle, bâtons de baseball, etc.);
 - Utilisation de l'équipement extérieur (poteaux de ballon-captif, structures de jeu);
 - Signalement des blessures ou des malaises, du (risque de) bris d'équipement à l'enseignant.
- S'assurer que les élèves respectent les règles de sécurité et adhèrent aux pratiques établies tout au long de l'année. Au besoin, retirer un élève du jeu ou de l'activité pour le faire réfléchir aux conséquences de sa conduite et lui demander de rédiger un paragraphe dans son carnet d'apprentissage sur la nécessité de respecter les pratiques établies en matière de sécurité.
- Demander aux élèves de mettre les règles de sécurité en pratique lors d'activités physiques spécifiques.

Remarques pour l'enseignant

Présenter, utiliser, expliquer et renforcer le vocabulaire lié à la participation sécuritaire à une activité et à la manipulation prudente de l'équipement du gymnase.

Compte tenu de la portée et de la variété des résultats d'apprentissage relatifs à la sécurité, les activités qui s'y rapportent et qui se trouvent dans tous les résultats d'apprentissage généraux seront organisées tout au long de l'année.

Des renseignements importants sur la sécurité sont présentés dans les *Lignes directrices sur la sécurité en éducation physique dans les écoles manitobaines*.

Créer un environnement d'apprentissage sûr en s'assurant des points suivants :

- L'activité convient à l'âge physique de l'élève, ainsi qu'à sa condition physique et psychologique.
- L'enseignement se fait progressivement pour en assurer la sécurité.
- Les élèves se sont fait expliquer précisément comment manipuler et utiliser l'équipement.
- L'équipement est en bon état et disposé de façon à éviter les accidents.
- Les élèves sont adéquatement supervisés.
- Les dangers liés aux installations ou au terrain de jeu ont été définis ou éliminés.

RESSOURCES SUGGÉRÉES



ASSOCIATION DES ENSEIGNANTS ET DES ENSEIGNANTES EN ÉDUCATION PHYSIQUE. *Lignes directrices sur la sécurité en éducation physique dans les écoles manitobaines*, Winnipeg, l'Association, 1997.

BELLUARD, Laurent. *L'escalade*, Toulouse, Éditions Milan, 2001. (DREF 796.522 B449e)

SEIDENTOP, Daryl. *Apprendre à enseigner l'éducation physique*, Montréal, Gaëtan Morin, 1993.

